



[Forum: Trucs en vrac](#)

Topic: [La Photo Cabine](#)

Subject: [Re: La Photo Cabine](#)

Publié par: doc

Contribution le : 25/08/2010 08:20:30

Ni à toi.

Plus sérieusement, tout le monde n'a pas la même approche de ce qui touche au numérique. La preuve, en quelques posts, ce truc a l'air super génial, oui, mais son aspect "malin" n'est pas avoué, même pas une petite notification sur le devenir des clichés et des prises de son. C'est cela que je fais remarquer, rien d'autre. Ce genre de pratique est strictement interdite en France, il doit y avoir un numéro d'accréditation CNIL.

Récemment il a été relaté, aux infos, la prise de contrôle à distance de webcam.